

Élections Municipales 2014 (Grenoble) : Les réponses des candidats

Nous publions ici les réponses des candidats aux Élections Municipales à Grenoble : sur 9 listes, 5 ont répondu.

Précisons que notre questionnaire s'adressait également aux fédérations départementales des organisations politiques concernées. Mais en général, à une exception près, ces organisations politiques n'ont pas fait de réponses distinctes de celle de la liste qu'ils soutiennent.

Nous remercions les candidats et organisations qui ont pris le temps de nous répondre en jouant le jeu (textes courts et précis), alors que les délais impartis étaient très courts.

Bien évidemment, le CDTHED ne prend en aucune façon position dans des élections politiques, et nul ne peut se réclamer de notre soutien, mais il prend acte avec satisfaction de ces réponses, et il reprendra contact après les élections avec les candidats (élus ou non élus) et organisations pour faire avancer les revendications des handicapés.

Liste Lutte Ouvrière « *Faire entendre le camp des travailleurs* », conduite par Catherine Brun

Madame, Monsieur,

C'est bien volontiers que je réponds à votre courrier du 17 mars dernier.

Nous ne présentons pas dans ces élections de programme électoral spécifiquement local, et c'est la raison pour laquelle vous ne trouverez pas dans notre profession de foi mention du problème que vous posez à juste titre ni aucune autre revendication « locale ». Nous en pensons en effet qu'aucun des problèmes majeurs actuels de la société ne peut être résolu autrement qu'à une échelle globale et en combattant la société capitaliste dans son ensemble.

Nous nous présentons pour faire entendre les revendications du monde du travail et dénoncer la politique menée par le gouvernement Hollande/Ayrault depuis deux ans. Cette politique est en effet dans la continuité de celle menée par Sarkozy et elle aggrave encore la situation des travailleurs, car elle consiste pour l'essentiel à déverser à fonds perdu les fonds publics dans les caisses du patronat.

La façon révoltante dont le gouvernement vient de repousser encore de deux ans l'application d'une loi faisant obligation aux entreprises, aux commerces et aux collectivités de rendre leurs locaux accessibles aux personnes handicapées illustre ce constat. Nous avons évoqué d'ailleurs cette décision choquante à plusieurs reprises sur notre site national et dans notre presse.

Il va de soi cependant, et indépendamment de toute échéance électorale, que nous soutenons toutes les revendications portées dans votre lettre ouverte par votre association, pour rendre la ville comme l'ensemble des établissements et des transports publics le plus accessibles possible. Et ce, comme vous le dites vous-mêmes, pas seulement dans « l'hyper-centre ».

Vous mentionnez ensuite à juste titre à propos du service PMR de la SEMITAG que l'argent public devrait aller au secteur public : cette préoccupation rejoint notre combat plus général dans ce domaine comme dans d'autres.

Bien que partisan de la gratuité totale des transports publics, je ne peux enfin qu'être solidaire de votre souhait de

voir les DAT rendus véritablement accessibles aux personnes handicapées.

En outre, bien des progrès n'ont été possibles en matière d'accessibilité que grâce à la détermination des militants associatifs contre l'inertie des pouvoirs publics et du patronat.

Dans l'espoir que votre combat aboutira, je vous adresse mes cordiales salutations,

Catherine Brun pour Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs.

Contact :

Catherine.Brun4@wanadoo.fr

<http://www.lutte-ouvriere.org>

Liste « Croire en Grenoble », conduite par Matthieu Chamussy et soutenue par : UDI, UMP

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre lettre ouverte transmise à tous les candidats aux élections municipales à Grenoble.

La municipalité actuelle se vante d'être une des villes les plus accessibles de France, mais il y a encore beaucoup à faire comme en témoigne votre courrier...

Nous partageons votre revendication d'une voirie accessible à tous. Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de souligner le désordre qui règne à Grenoble dans le partage de la voirie, notamment du fait de la cohabitation difficile entre plusieurs modes de déplacement. Nous sommes favorables à l'enlèvement des chicanes non conformes. Il convient de revoir le partage de la voirie entre tous les utilisateurs et édicter un règlement qui permettra d'organiser l'accessibilité la plus grande à tous. Nous le ferons avec vous.

Concernant le service PMR de la SEMITAG et les conséquences de l'ouverture de l'agglomération à d'autres communes, nous comprenons votre inquiétude et c'est pourquoi nous nous engageons à soutenir au sein de la Métro la prise en compte de la problématique de l'accès à ces communes pour les personnes à mobilité réduite.

Quant à l'amélioration de la billetterie, il n'est pas concevable qu'à notre époque, ceux-ci ne soient pas adaptés pour une véritable accessibilité. Nous nous engageons à améliorer cette situation dès notre élection.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Matthieu Chamussy

Contact :

Matthieu.Chamussy@ville-grenoble.fr

<http://www.matthieuchamussy.com>

Liste « Unité pour la défense des droits ouvriers et des services publics », conduite par Maurice Colliat et soutenue par le POI

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier qui a retenu toute notre attention.

Voici les réponses à vos questions :

1 – Concernant l'accessibilité à la voirie :

Les personnes handicapées sont des citoyens à part entière et rien ne doit entraver leur libre circulation sur tout le

territoire de la commune. Il appartient à la municipalité de tout mettre en œuvre pour assurer ce droit, à commencer par enlever les « chicanes » non conformes à la réglementation. Dans l'immédiat, c'est bien volontiers que nous signons votre pétition.

2 - Service de transport « PMR » de la SEMITAG :

Dans le prolongement de la question précédente, il appartient aux élus de l'Autorité Responsable des Transports à Grenoble, le SMTC, de mettre à disposition des personnes à mobilité réduite un service uniquement public de qualité avec chauffeurs et véhicules en nombre suffisant. Les élus municipaux doivent user de leurs pouvoirs pour agir en ce sens.

3 - Billétique à l'usage des transports en commun :

Pour la même raison, les élus municipaux doivent exiger du SMTC le choix d'automates accessibles et fonctionnels pour les personnes atteintes de toute forme de handicap.

Sur le fond :

En aucun cas, les personnes handicapées n'ont à subir les restrictions de dépenses publiques imposées par l'union européenne et relayée par les gouvernements, municipalités.

À ce propos, nous tenons à dénoncer les déclarations de M. le Président François Hollande et de son gouvernement visant à satisfaire les revendications patronales pour une « simplification des normes »... En matière d'accessibilité, comme dans d'autres domaines (Code du Travail...) l'existence de ces normes, certes parfois insuffisantes ou perfectibles, permet de garantir à chaque citoyen, dans toute la France une même qualité de vie !

On ne peut que s'inquiéter sur le projet de M. Ayrault de réviser par ordonnances, donc sans débat, les normes d'accessibilité en matière de transports, logements, voirie et établissements recevant du public, sous prétexte que l'échéance de 2015, inscrite dans la loi depuis dix ans, ne sera pas respectée... À qui la faute, si ce n'est aux gouvernements qui se sont succédé depuis dix ans ?

Espérant avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président nos meilleures salutations.

*Pour la liste pour l'Unité, pour la défense des droits ouvriers et des services publics : Maurice Colliat
Pour le comité de Grenoble du POI : Geoffrey Excoffon, secrétaire*

Contact :

Comite-POI-Grenoble@neuf.fr

<http://www.poi38.fr>

Liste « *Imagine Grenoble* », conduite par Philippe de Longevialle et soutenue par le MODEM

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier. Je vous prie de m'excuser d'y répondre aussi tard, mais j'ai été très occupé ces derniers temps !

Je soutiens votre volonté d'avoir une voirie totalement accessible, dans tous les quartiers de la ville. La ville fait de gros efforts pour améliorer ses voiries chaque année, dans le cadre des budgets disponibles. Il faut continuer pour que toute la ville soit accessible rapidement en totalité.

Pour les chicanes, vous le savez, le problème est complexe. Elles doivent permettre le passage des personnes handicapées et empêcher le passage des scooters ou motos qui mettent en danger la vie des promeneurs.

Il faut respecter la réglementation et trouver un système qui assure la sécurité et l'accessibilité.

Concernant les transports, le SMTC et la SEMITAG devront prendre en compte l'élargissement et adapter leurs moyens au nouveau périmètre et aux nouvelles contraintes. Des moyens supplémentaires seront nécessaires, financés par l'élargissement de l'assiette fiscale.

Enfin, concernant la billétique, il me paraît la moindre des choses que ces distributeurs soient accessibles, comme on l'exige des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) ou toute autre machine de ce type.

Ils devront être évidés et adaptés.

Bien cordialement

Philippe de Longevialle

Contact :

contact@ImagineGrenoble.fr

<http://www.imaginegrenoble.fr>

Liste « Grenoble, une ville pour tous », conduite par Éric Piolle et soutenue par : ADES, EELV, GA, PG, Alternatifs, Réseau citoyen

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nos mouvements et nos militants sont depuis déjà longtemps engagés dans le combat pour l'accessibilité de tous à Grenoble. C'est pourquoi nous ne pouvons que partager avec vous les axes que vous défendez depuis longtemps.

Dans votre lettre ouverte du 17 mars, vous évoquez particulièrement trois points sur lesquels la liste du rassemblement « Grenoble une ville pour tous » autour d'Éric Piolle s'engagera auprès de vous :

L'accessibilité de la voirie :

Les dispositifs des « chicanes » qui se développent dans la ville sont en effet, selon leurs dispositions, une entrave à la libre circulation de tous. Nous serons particulièrement attentif, avec les associations, et au sein de la commission communale d'accessibilité, à limiter leur nombre et à vérifier à chaque fois leur utilité et exiger leur conformité pour la liberté de circulation notamment pour les personnes se déplaçant en fauteuils roulants (Éric Piolle la d'ailleurs signé, au nom de la liste « Grenoble une ville pour tous » votre pétition).

Les services de transport PMR de la SEMITAG :

Le service PMR qui a aujourd'hui 35 ans offre un service remarquable aux personnes en situation de handicap avec une amplitude horaire satisfaisante. Néanmoins, nous notons, comme vous, avec regret que d'ores et déjà ce service est saturé avec, en 2 013, 150 refus de prise en charge pour 46 000 voyages planifiés. L'évolution du périmètre de la Métro vers la Métropole va considérablement étendre le territoire à couvrir. Afin de garantir la poursuite de la qualité de l'offre de service PMR, nous porterons la nécessité de développer l'offre de service avec davantage de véhicules et de chauffeurs formés, afin de répondre à l'ensemble des demandes.

Billétique à l'usage des transports en commun :

Nous veillerons, avec les associations et les usagers, à la conformité, la qualité et les accès de tous les distributeurs de titre de transport.

Bien cordialement,

Grenoble – Une ville pour tous

Contact :

contact@Unevillepourtous.fr

<http://unevillepourtous.fr>

Liste « Aimer Grenoble pour vous », conduite par Jérôme Safar et soutenue par : CAP 21, Génération Écologie, GO Citoyenneté, MRC, PCF, PRG, PS

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité m'interpeller sur des questions d'accessibilité qui vous tiennent évidemment particulièrement à cœur. Vous attendez de ma part un certain nombre d'engagements propres à améliorer l'accessibilité de l'espace public aux personnes en situation de handicap si je suis élu maire de Grenoble à l'issue des élections des 23 et 30 mars.

Cette accessibilité au quotidien, pour tous les usagers, nous l'avons défendue et développée à Grenoble avec volontarisme depuis 1995, anticipant largement sur les exigences du législateur. Les opérations d'améliorations de l'existant pour mise en accessibilité représentant à elles seules un budget de plus de 1,1 M d'€ annuels. Je ne reviendrai pas sur les nombreuses distinctions récentes consacrant l'excellence de notre cité en la matière.

Si Grenoble fait partie des très bons élèves, beaucoup reste encore à faire pour autant. J'ai été informé de l'inquiétude exprimée ces derniers mois par le CDTHED à propos de certaines chicanes installées sur l'espace public, à la demande de nombreux habitants, pour lutter contre les rodéos de deux-roues. Des aménagements certes perfectibles, fruits d'une longue concertation et validés par l'ensemble des partenaires concernés.

Il m'apparaît en la circonstance inutilement polémique de signer une pétition dont la Ville n'a jamais combattu le fond du propos, a fortiori puisqu'il vous a d'ores et déjà été annoncé, par les voix de Michel Destot et Stéphane Gemmani, que certaines chicanes fixes et mobiles seraient à terme remplacées par des dispositifs plus pratiques, sous réserve de la configuration des lieux et dans les délais imposés par les contraintes budgétaires. Nous sommes bien évidemment décidés avec mes colistiers à poursuivre les efforts engagés de longue date par la Ville en ce domaine, et sur l'ensemble des champs d'intervention relatifs à l'accessibilité, sur tous les secteurs de Grenoble.

Concernant par ailleurs vos demandes relatives aux transports en commun, relevant du SMTC, je vous indique avoir transmis l'ensemble de vos requêtes aux autorités responsables en demandant en particulier un positionnement rapide sur le développement nécessaire du service de mobilité PMR, aujourd'hui au maximum de sa capacité, dans le cadre de l'élargissement de la Metro aux communes de montagne. J'ai également interrogé le SMTC sur les possibilités de privilégier, dans les années à venir, des mobiliers de caisse plus ergonomiques et confortables pour les usagers à mobilité réduite, quel que soit leur type de handicap.

Vous assurant de notre vigilance à rester à l'écoute de l'ensemble des suggestions si les Grenoblois m'honorent de leur confiance, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Cordialement

Jérôme Safar

Contact :

contact@JeromeSafar2014.fr

<http://www.jeromesafar2014.fr>

Fédération départementale du PCF de l'Isère

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 17 mars.

Bien que reconnaissant la légitimité de vos demandes, nous ne pouvons en tant que Parti politique nous engager sur des éléments de gestion de la ville de Grenoble.

Nous pouvons vous assurer du soutien des élus et des candidats communistes concernant les questions d'accessibilité et nous ne manquerons pas de demander à nos élus ou futurs élus la plus grande vigilance quant aux

points évoqués.

Toutefois, à titre personnel et comme témoignage de notre volonté, j'ai conduit pour la ville de Voiron, le projet Cœur de ville dont la réalisation en matière d'accessibilité. Il est maintenant possible dans cette zone de traverser la rue y compris d'un commerce à un autre en totale accessibilité, et ceci en anticipation des réglementations qui s'appliqueront dès 2015.

Concernant la billetterie dans les transports en commun, nous soulignons que le Parti communiste menant campagne pour la gratuité et l'accès libre aux transports, nous souhaitons aller vers une suppression des DAT et des appareils de contrôle automatique, offrant une solution définitive à leur accessibilité.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jérôme Marcuccini, Secrétaire Départemental

Contact :

PcfIsere@wanadoo.fr

<http://38.pcf.fr>